

LIGNES DE CONDUITE DES AA

COOPÉRATION AVEC LES MILIEUX PROFESSIONNELS

BSG - Box 459, Grand Central Station - New York, N.Y. 10163

Les présentes lignes de conduite sont le fruit de l'expérience de membres des AA engagés dans divers domaines de services des AA. Elles traduisent également l'orientation donnée par les Douze Traditions et la Conférence des Services généraux des États-Unis et du Canada. Conformément à notre Tradition d'autonomie, sauf sur les sujets affectant d'autres groupes ou le mouvement des AA dans son ensemble, la plupart des décisions sont prises par la conscience de groupe des membres concernés. Ces Lignes de conduite ont pour objectif de vous aider à atteindre une conscience de groupe *informée*

En janvier 1970, suite à une décision du Conseil des Services généraux, le Comité de la Coopération avec les milieux professionnels du conseil (CMP) a été formé – un fractionnement du Comité d'information publique. L'année suivante, un comité de la Conférence du même nom a été formé. Depuis cette période, des membres des AA à l'échelle régionale ont répondu aux besoins locaux en établissant des comités de CMP.

Presque sans exception, les gens de profession considèrent le mouvement des AA comme la principale ressource pour les alcooliques qui ont besoin d'aide. Quand les membres des AA et les employés rémunérés dans le domaine de l'alcoolisme entretiennent de bonnes relations de travail dans une même localité, les professionnels en attribuent le crédit aux AA, les membres des AA leur retournent le compliment et la personne souffrant d'alcoolisme est gagnante sur tous les plans, puisqu'elle reçoit des deux parties l'aide dont elle a besoin.

Nous ne sommes pas en concurrence avec ces non-membres, et ils ne le sont pas avec nous ; nous avons des fonctions distinctes. Les AA ne s'occupent pas d'éducation, de recherche, de médecine, de counseling, de traitement, de prévention ou de questions monétaires. Nous avons simplement un message à transmettre concernant un programme de rétablissement pour les alcooliques, un programme qui fonctionne pour les centaines de milliers de personnes qui veulent l'adopter.

Le professionnel peut aider l'alcoolique à *vouloir* l'adopter – par l'éducation, le counseling et la thérapie – et il peut aussi sensibiliser la société au problème de l'alcoolisme et l'amener à s'occuper des millions de personnes qui souffrent encore de cette maladie mortelle dont les AA ont contribué à enrayer le cours. Un récent sondage parmi les membres des AA indique que près de la moitié des répondants ont déclaré avoir été dirigé chez les AA par un professionnel.

Nous espérons que ces Lignes de conduite contribueront à définir l'objectif et la fonction d'un comité de CMP et à en faciliter sa formation. On suggère que là où sont déjà établis des comités d'information publique et d'institution, les membres de ces comités soient invités à la réunion de structuration d'un nouveau comité de CMP.

INFORMATION PUBLIQUE, COOPÉRATION AVEC LES MILIEUX PROFESSIONNELS, CENTRES DE TRAITEMENT ET DE DÉTENTION

Pour fins de clarification, voici la description des responsabilités des comités d'IP et de CMP:

IP — Le travail en IP a pour objectif de répondre aux demandes du public en leur donnant des informations précises sur les AA. À cette fin, les comités d'IP vont dans les écoles, les industries et les assemblées communautaires. Ils constituent aussi une ressource pour nos amis des médias locaux, en insistant sur nos Traditions d'anonymat, sur l'unicité de notre but et sur notre non-affiliation, et en offrant des messages d'intérêt public sur les AA aux stations de radio et de télévision.

CMP — Les membres de ces comités donnent des informations

sur les AA aux professionnels qui sont en contact avec des alcooliques. Ce sont les professionnels de la santé, les éducateurs, les membres du clergé, les avocats, les travailleurs sociaux, les chefs syndicaux et dirigeants d'industrie, de même que tous les autres intervenants en alcoolisme. On leur dit où nous sommes, qui nous sommes, ce que nous pouvons faire et ne pas faire.

CENTRES DE TRAITEMENT ET DE DÉTENTION — Le but des CT et des CD, ou des comités d'institution combinés, est de coordonner le travail des membres individuels et des groupes qui veulent transmettre notre message de rétablissement aux alcooliques dans les hôpitaux, les centres de thérapie et de réhabilitation de l'alcoolisme et les centres de détention.

Dans maintes régions, des liaisons ont été établies entre ces comités, c'est-à-dire que les comités des CD, des CT, des institutions et d'IP envoient un agent de liaison aux réunions de comités de CMP. Dans plusieurs cas, il y a chevauchement de responsabilités. Mais il faut bien comprendre que les comités des AA ne se font pas concurrence les uns les autres. Le contexte local détermine qui fait quoi.

DÉMARRAGE

Une des meilleures façon de commencer votre travail de Douzième Étape par la CMP est de lire le Manuel de la CMP, qui contient une foule de renseignements tirés de l'expérience de membres des AA en CMP. Voici comment sont organisés beaucoup de comités de CMP.

1. Les président et vice-président de la CMP de la région sont élus ou nommés par le comité régional.
2. Les président et vice-président de la CMP du district sont élus ou choisis dans chaque district.
3. Chacun des comités d'IP, de centres de traitement, de centres de détention et de CMP désigne un membre pour assister aux réunions des trois autres comités, maintenant de ce fait la communication et la coopération au sein des AA.
4. Un budget à même les fonds du comité régional est établi et approuvé.
5. Le nom du président du Comité de la CMP de la région, du district ou de l'intergroupe (bureau central) est inscrit au BSG de New York.

Que votre action soit dirigée principalement par le biais de la structure de la région ou du district, par le bureau central ou l'intergroupe, ou même par les groupes, il est sage d'avoir une organisation générale. Sinon, vous serez certainement confrontés à des problèmes de communication, de chevauchement d'effort et de totale confusion.

MANUEL DE LA CMP ET BROCHURES

Le Manuel de la CMP contient des informations sur tous les aspects du service de la CMP, y compris l'historique de la CMP depuis ses débuts. Le Manuel comprend aussi des Lignes de conduite, des brochures et des exemplaires du *Box 45-9* (qui peut comprendre une section sur la CMP), et de *Informations sur*

les AA, un bulletin de nouvelles pour professionnels publié deux fois par année. Il est suggéré que les membres des comités de CMP s'inspirent du "texte" de base que constitue la brochure approuvée par la Conférence, *Collaboration des membres des AA à d'autres types d'aide aux alcooliques*.

LA CMP À L'ŒUVRE

Il est suggéré de ne travailler qu'avec un groupe de professionnels à la fois. Quand une liste de professionnels composée d'individus et d'organismes a été compilée, les membres du Comité de CMP devraient faire un premier contact (par lettre, par téléphone ou en personne). Offrez-leur de les rencontrer pour parler de ce que les AA peuvent faire et ne pas faire, proposez-leur d'amener un professionnel à une réunion des AA de votre localité. Donnez-leur des publications des AA qui décrivent notre programme de rétablissement, en insistant sur notre vif désir d'agir comme personne-ressource envers l'alcoolique en rétablissement.

Certains comités de CMP prennent un inventaire annuel afin de partager l'expérience passée et de planifier les futures activités de Douzième Étape du comité de CMP.

ASSEMBLÉES ET CONGRÈS DE PROFESSIONNELS

Il est suggéré aux comités régionaux de CMP de demander à être inscrit sur la liste d'envoi des agences professionnelles de la localité ou de la région. Des suggestions spécifiques et des informations sur la façon d'exposer dans les rencontres de professionnels sont disponibles auprès du Bureau des Services généraux. Vous voudrez peut-être emprunter un présentoir de CMP du BSG. Essayez d'en faire la demande 6 à 8 semaines avant l'événement. Le BSG vous aidera aussi à vous procurer de la documentation gratuite pour les rencontres de professionnels.

EXPOSÉS

Consultez le Manuel de la CMP pour des exemples d'exposés que vous pourriez donner dans votre localité. La plupart des membres des comités de CMP devront connaître AA et son histoire, et pouvoir présenter une image réelle et positive des Alcooliques anonymes. Nous insistons sur notre but premier, de même que sur les Traditions de non-affiliation, de support autonome et d'anonymat.

Veillez rester en contact avec nous afin que nous puissions parler de vos activités dans la section du *Box 4-5-9* qui traite de la CMP et dans *Informations sur les AA*. Vos expériences en aideront d'autres impliqués également dans cette forme de service très gratifiant.

PUBLICATIONS

Le catalogue des publications approuvées par la Conférence et autre

documentation de service contient une brève description du Manuel de la CMP. De plus, on peut se procurer des assortiments à rabais CMP, pour aider les comités à se procurer en quantité des publications de base pour l'information auprès du public.

Nous donnons ci-bas une liste de publications pour les comités CMP. Pour plus d'information sur les assortiments à rabais, veuillez communiquer avec le BSG, Grand Central Station, P.O. Box 459, New York, NY 10163, USA, ou téléphonez à (212) 870-3400.

PUBLICATIONS DE BASE POUR CMP

Pour les membres des comités CMP

Causeries à l'extérieur des AA	Collaboration des membres des AA
Manuel de la CMP	Point de vue d'un membre sur AA
Le sens de l'anonymat	Collaborons avec nos amis
Informations sur les AA	Trois causeries à des sociétés médicales par Bill W.

Lignes de conduite AA : Comités CMP, Collaboration avec les tribunaux..., Liens entre les AA et les Al-Anon, Employés œuvrant dans le domaine de l'alcoolisme, Comités d'information publique.

Pour les professionnels

Le sens de l'anonymat	Collaborons avec nos amis
Vous vous occupez prof. d'alcoolisme ?	Les AA : une ressource
Les mbres du clergé se rend. sur les AA	pour les prof. de la santé
Problèmes autres que l'alcoolisme	Sondage sur les AA
Les AA et les programmes d'aide	Un message aux directeurs
Voici les AA	d'établ. correctionnels
Les AA dans votre milieu	Informations sur les AA

Pour les clients des professionnels

Aperçu sur les AA	Message aux moins de vingt ans
Voici les AA	Les AA sont-ils pour vous ?
Les AA sont-ils pour moi ?	44 questions
PEtit guide pratique sur les AA	Lettre à une femme alcoolique
Trop jeune ?	Il est encore temps de vivre
Vous croyez-vous différent ?	AA et gais et lesbiennes alc.
Y a-t-il un alc. dans votre vie ?	AA et autochtones d'Am. du Nord
Problèmes autres que l'alcoolisme	

Ces publications sont brièvement décrites dans le Catalogue des publications approuvées par la Conférence et autre documentation de service.

La plupart des comités CMP ont trouvé utile que chaque membre ait son exemplaire du Manuel de la CMP. Le BSG offre un manuel gratuit au président du comité régional de CMP. On peut commander d'autres exemplaires en utilisant le catalogue.

Titre américain
Cooperation With the Professional Community

Dépôt légal — 4e trimestre 1978
Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec

Traduction autorisée par AAWS, Inc.
Tous droits réservés©